

Présidence : Jean-Luc ANGOT

Réception de Madame Agnès FABRE-DELOYE le 26 Novembre 2020

Discours de réception par Monsieur Claude MILHAUD

Monsieur le Président,
Mes Chers Collègues, Mesdames Messieurs,
Chère Agnès Fabre-Deloye

Nos collègues m'ont accordé le privilège de prononcer les quelques paroles, qui, selon notre tradition, vont vous introduire définitivement dans notre Compagnie. Cette tâche m'est d'autant plus agréable que j'ai pu, notamment dans le cadre des activités de la Commission Relations Homme-Animaux, apprécier votre compétence, votre disponibilité et votre attachement aux problèmes généraux ou particuliers relatifs au bien-être des animaux et à leur bien-être.

Vous intégrez l'Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon en 1987 et soutenez votre thèse de doctorat vétérinaire en 1991. Ce travail est consacré, signe du destin ou cœur de votre vocation, aux relations homme-animaux et plus précisément aux « Interactions entre le maître et l'animal de compagnie : conséquences et applications en médecine vétérinaire ». Cette étude est remarquée. Elle fait l'objet de deux prix, celui de l'ENVL et celui de la CNVSPA. Parallèlement, tout en préparant votre thèse, vous suivez les cours et obtenez le DU de psychologie médicale organisé par l'Université Claude Bernard. Comme étudiante, vous avez effectué divers stages notamment en France et au Canada. Ces expériences et vos goûts personnels vous conduisent, alors, à choisir la carrière de vétérinaire inspecteur. Vous suivez donc les enseignements spécialisés de l'Ecole Nationale des Services Vétérinaires, alors installée à Alfort. À l'issue de cette formation vous êtes affectée au Bureau de la protection animale de la DGAL. Cette affectation vous permet de suivre le DEA « Biologie des comportements / option productions animales et bien être », organisé par la faculté des sciences Paris XIII. Dans le cadre de cet enseignement vous faites connaissance avec les spécialistes et les activités de l'INRA dans le domaine de l'Ethologie appliquée. Aussi, vous choisissez comme sujet de mémoire, le thème « Contribution à une étude objective du bien-être animal par des paramètres comportementaux : exemple de la truie gestante en élevage intensif- Influence du milieu et du mode de vie ». Conduite il y a plus de 30 ans, cette étude inaugure, en quelques sortes, les interrogations et les difficultés méthodologiques qu'éprouve, encore actuellement, la communauté scientifique à définir les critères objectifs du bien-être des animaux, en général, et des animaux de production, en particulier.

Après cette incursion dans l'élevage des animaux de production vous abordez entre 1992 et 1994 les problèmes de l'éthique en Expérimentation animale et du bien-être des animaux de laboratoire. Ce qui vous conduit à deux nouveaux diplômes : celui de Cadre Biologiste Qualifié en Expérimentation Animale et le Certificat d'Etudes Spécialisées en Sciences de l'Animal de Laboratoire. Avec ce dernier CES, vous achevez une solide

formation de base qui fait de vous une vétérinaire spécialisée en Ethologie appliquée au bien-être des animaux. Votre expérience professionnelle et un certain nombre de formations complémentaires feront de vous, un peu plus tard, une experte reconnue en ce domaine.

Parallèlement, votre riche et précise culture dans les domaines de l'administration et de la réglementation constitue une seconde corde à votre arc professionnel. Comme tous les vétérinaires inspecteurs vous avez reçu une importante formation en administration et réglementation à l'ENSV, école encore marquée, dans ces années 1990, de l'empreinte du brillant juriste qu'était notre collègue et ami René Seynave. Par la suite, vos différentes affectations vous permettent d'étoffer votre bagage réglementaire français et européen et vous donne, en particulier, le souci constant de la précision dans le vocabulaire réglementaire et le sens des nuances administratives. Nuances, qui échappent souvent à un certain nombre de nos collègues dont je dois reconnaître, humblement, faire partie. En regard de cette carence collective, vos compétences n'en sont que plus utiles à notre Compagnie.

Vos connaissances linguistiques sont concrétisées en Anglais par le diplôme « *Cambridge Proficiency in English* » et par le « DU de langue scientifique anglaise ». Cette compétence vous conduira à exercer, pendant deux ans, des activités de traductrice auprès de l'INIST. Vous parlez et lisez l'espagnol, mais votre seconde langue de cœur est le catalan. Vous détenez le diplôme de catalan décerné par la Généralité de Catalogne et celui de « Langue, culture et civilisation catalane » de la Sorbonne. Ainsi, grâce à vous, notre académie est prête à faire face à l'éventuel bouleversement historique que pourrait être l'indépendance de la Catalogne espagnole.

Reflets de ces compétences spécialisées, vos activités professionnelles vont se partager, entre trois domaines : l'expertise en Ethologie et bien-être animal, des fonctions technico-administratives et des activités d'enseignement.

Votre carrière a débuté en 1992 avec des responsabilités dans le domaine de la pratique de l'éthique en l'Expérimentation Animale : gestion des dossiers d'autorisation d'expérimenter sur des animaux vivants, inspection des établissements, informations des personnels, participation à divers comités d'éthique. Puis, suivent trois années consacrées au bien-être des animaux de production, mais à un niveau déjà plus élevé : discussion, élaboration et application des réglementations européennes et nationales. Après avoir été détachée pendant 15 mois à la Commission Européenne en tant qu'expert national, vous reprenez des activités de terrain en participant à la coordination des services vétérinaires de la Région PACA, région administrative étendue alors au Languedoc-Roussillon et à la Corse. Ce recyclage administratif terminé, vous êtes chargée de mission au Conseil Général Vétérinaire en 2000. Vos activités concernent alors la gestion, au profit des administrations centrales, de dossiers scientifiques, notamment

celui de l'Encéphalopathie spongiforme Bovine ou celui de l'Influenza aviaire. À cet important travail documentaire s'ajoute la dispensation au sein de l'ENVA de cours sur les thèmes de la réglementation, de la protection animale et de l'Ethologie appliquée. Nommée référente en bien être et protection animale pour le ministère chargé de l'Agriculture, votre carrière s'oriente à partir de 2006 vers une mission d'enseignement, plus étoffée, au sein de l'ENVA. Dans ce cadre, vous participez aux formations vétérinaires, initiales ou continues, dans les domaines de la réglementation et de la protection animale. Chaque année, vous organisez, en particulier, les formations techniques et administratives nécessaires à l'obtention de l'Habilitation sanitaire et encadrez régulièrement des thèses vétérinaires dédiées à vos thèmes d'enseignement. Parallèlement, vous êtes cooptée en tant qu'expert dans le groupe de travail bien-être animal de l'ANSES. À ce titre, vous participez aux expertises collectives conduites par cet organisme national. Enfin, votre rôle d'expert s'étend en tant que spécialiste du bien-être et de la protection animale auprès du CGAER, et, au niveau international, en tant que *diplome of the European Collège of Animal Welfare and Behavioural Medicine sub-section* de la commission *Animal Welfare, Science, Ethics and Law*.

L'ensemble constitué par la spécificité de votre formation et le large éventail des domaines que vous avez abordés jusqu'à ce jour, ne pouvaient qu'attirer l'attention de notre Compagnie. Vous en êtes élue membre correspondant en 2009, puis membre titulaire de la section Productions animales, Santé publique vétérinaires en 2018. L'accroissement du nombre des membres de notre Académie a pu largement favoriser des carrières académiques éclairs si ce n'est météorique. En revanche, la vôtre s'est bâtie à l'ancienne, avec une phase d'apprentissage du milieu et de son fonctionnement. De 2009 à 2018, votre assiduité et votre participation aux séances ou aux réunions de la commission permanente Relations Homme-Animaux sont unanimement appréciées. Vous devenez, ainsi, un des piliers de notre institution. Lors de la reprise de la publication de la Lettre de notre Compagnie, en janvier 2017, vous acceptez de participer puis, ensuite, d'assurer la lourde charge de sa publication. Après trois ans d'exercice, vous demeurez l'indispensable pivot de cet instrument. Instrument conçu par Jean Blancou, faut-il le rappeler, parce que nécessaire à l'information, à la cohésion et à l'engagement des membres de notre académie.

Pour conclure mon propos, je ne vous souhaiterais pas, aujourd'hui, comme le voudrait la tradition formelle, la bienvenue dans notre Compagnie. Cela serait quelque peu déplacé compte tenu de l'antériorité et du poids de votre présence parmi nous. Tous nos collègues, certains plus que d'autres, avaient déjà des idées claires sur vos compétences et sur votre élan académique. Je ne doute pas, qu'après cette introduction formelle, ils ne vous connaissent encore mieux et que leur accueil sera non seulement confraternel mais unanimement amical. Je vous remercie, Agnès, et vous aussi, mes chers collègues, de votre très aimable attention

Réponse de Madame Agnès FABRE-DELOYE

Monsieur le Président de l'Académie Vétérinaire de France et cher Jean-Luc,
Monsieur le Vice-Président, Secrétaire Général par intérim et cher Jean-Pierre, Monsieur l'Archiviste et cher Serge,
Mesdames et Messieurs les académiciens, chers collègues, chers consœurs et confrères.

Cher Monsieur le « *past president* » de l'Académie, Président de la commission « relations homme-animaux », vétérinaire biologiste inspecteur général du service de santé des armées et cher Claude.

Les circonstances sont particulières en raison de la « crise Covid » et ne me permettent pas, malheureusement, de partager ce moment et sa solennité physiquement avec vous tous. Merci cher Claude, si vous me permettez, pour une fois d'employer votre prénom, pour votre discours d'accueil auquel je suis très sensible. C'est un grand honneur de pouvoir effectuer ma réception au sein de notre Compagnie, ayant été élue en 2018 mais ayant officié en tant que membre correspondante depuis 2009 et en tant que simple auditrice, intéressée par les activités de l'Académie depuis 2001.

Je tiens particulièrement à remercier les académiciens que j'ai connus alors que « j'étais toute petite » comme il est coutume de dire. Tout d'abord le Dr. Jean-Louis Guenet, rencontré à l'occasion d'une visite d'inspection en 1993 de l'Institut Pasteur, centre d'expérimentation animale; le Dr Henri Maurin-Blanchet, à l'Hôpital Saint Antoine et bien sûr vous, mon Général, le premier d'entre nous, via le service de santé des armées à délivrer la bonne parole de la règle des trois R (Réduire, Raffiner, Remplacer) et de la bientraitance des animaux de laboratoire. Vous avez été visionnaire en matière de comités d'éthique et représentiez pour nous, jeunes vétérinaires à l'époque, LE spécialiste en primatologie de notre profession. Pendant ces premières années de mon parcours, j'ai rencontré aussi notre actuel Président, le Dr. Jean-Luc Angot, ainsi que notre collègue le Dr. Véronique Bellemain, alors que j'étais en poste à temps partagé entre la Direction des Services Vétérinaires de Paris, dépendant de la Préfecture de Police et la Direction générale de l'Alimentation (DGAL), au bureau de la protection animale. A la même époque, j'ai fait la connaissance du Dr. Jean-Paul Rousseau, directeur de laboratoire au CNRS, lors d'un congrès INRA et le Dr. Daniel Le Bars, lors d'un séminaire sur les animaux de laboratoire.

Je mesure la chance que j'ai eue d'obtenir en premier poste, une affectation qui correspondait à mes motivations. Comme rappelé par Monsieur Milhaud, pendant mes études vétérinaires à l'ENVL, j'ai découvert l'éthologie et la protection animale. L'ENVL ayant toujours favorisé l'ouverture vers d'autres formations complémentaires, j'ai pu m'inscrire en DU de psychologie médicale faute de places en psychophysiologie, côtoyant ainsi médecins et chirurgiens-dentistes. Je soutiendrai dans ce cadre, un mémoire sur les interactions entre les propriétaires et leurs animaux de compagnie, basé sur des cas cliniques. Un an après, me basant sur les connaissances acquises pendant ce DU et pendant mon

DEA d'Éthologie, je soutiens ma thèse d'exercice sur un sujet pratiquement analogue, sous la direction du Pr. Lapras alors directeur de l'École de Lyon, futur président du Conseil de l'ordre et futur président de notre Académie. C'est au cours de ce DU que j'ai assisté à mon premier cours d'éthologie, effectué par le Pr. Cosnier. J'ai suivi mon DEA d'Éthologie à l'Université Paris XIII, parallèlement à mon année de spécialisation de vétérinaire inspecteur à Alfort en 1991-1992, réalisant mon stage au laboratoire du Dr. Signoret au centre INRA de Tours-Nouzilly. La formation par la recherche (FCPR) n'existait pas encore dans le cursus des vétérinaires inspecteurs. Je fus affectée à la Direction des Services Vétérinaires de Paris, à temps partagé avec la DGAL, sur le dossier de la protection des animaux de laboratoire. Lors de ce premier poste, je me suis aperçue que, sous la houlette du Général Milhaud, que ce soit pour les inspections ou la mise en application de la directive européenne adoptée en 1986, le service de santé des armées était bien en avance sur les autres. Un poste à temps complet se libérant à la DGAL, j'élargis mon champ de compétence avec la protection des animaux de production pendant l'élevage, le transport et l'abattage et occasionnellement celle des animaux de compagnie. Ce fut une source d'expérience importante en zootechnie, avec des visites d'élevages de terrain dans les diverses filières (bovins, porcs, volailles) mais aussi dans le sud-ouest avec les palmipèdes à foie gras, avant négociation des textes à Bruxelles, en tant que membre de la délégation française pour les réunions du Conseil et de la Commission de l'Union européenne (UE), ainsi que celles du Conseil de l'Europe à Strasbourg. Je travaille alors, dans les années 1990 en collaboration avec le CNEVA (devenu l'ANSES) et l'INRA, bien avant donc que ces questions à la fois techniques, scientifiques, sociétales et éthiques ne soient médiatisées.

Un passage dans les institutions européennes, me fera côtoyer des dossiers sensibles (première crise de la vache folle et encéphalopathies spongiformes transmissibles ESST), hormones et panel UE-Amérique du Nord) avant un retour dans les services vétérinaires en région, puis au Conseil Général Vétérinaire (CGV), maintenant intégré au CGAAER, sur le même dossier des ESST. A la fois mon expérience bruxelloise et ces missions au CGV m'ont permis d'entrer dans la « *prion family* » : la petite famille des chercheurs, enseignants, administratifs, concernés par ce nouveau défi : un agent non conventionnel contredisant l'orthodoxie des règles de la biologie moléculaire. Pour en citer quelques-uns : le Pr. Dominique Dormont, toujours bienveillant, le Dr. Karim Adjou (devenu depuis un collègue à l'ENVA et à l'Académie), le Pr Gadjusek, Madame le Pr. Brugère-Picoux et chère Jeanne, retrouvée elle aussi à l'École d'Alfort et à l'Académie, le Pr. Robert Will. Je garderai un souvenir mémorable du laboratoire de référence des ESST à Weybridge au Sud de Londres. Parallèlement à ces missions, je commence à effectuer des conférences à l'ENVA sur le bien-être et la protection des animaux. Le Pr. Bertrand Deputte nous y rejoindra en 2003.

En 2005-2007, arrive la crise de l'influenza aviaire et d'une part mon chef de corps me confie la veille scientifique et

médiatique sur ces questions et d'autre part, le cabinet du ministre de l'agriculture, la rédaction de fiches synthétiques hebdomadaires à l'attention de Monsieur Dominique Bussereau, ministre à l'époque. Je travaille aussi avec la DILGA : délégation interministérielle de lutte contre la grippe aviaire, dirigée par le Pr. Didier Houssin, directeur général de la Santé. Cette DILGA était précurseur du paradigme « *One Health* ». Ce fut là aussi une expérience passionnante à l'interface, une fois encore, de la science et la sociologie. Dans ce cadre je serai de nouveau en contact avec Jeanne Brugère.

En 2009, j'intègre l'unité pédagogique des maladies contagieuses de l'ENVA, sous la direction du Pr. Jean-Jacques Bénét, à qui je rends hommage. C'est une suite logique de mes missions sur les maladies réglementées des animaux. En 2012 je suis nommée au comité spécialisé d'experts « bien-être des animaux » nouvellement créé à l'ANSES. Ce comité fonctionnera pendant six ans et je serai confrontée à l'expertise collégiale et au débat contradictoire. Ce comité existe encore sous forme de groupes de travail spécialisés. J'y ai retrouvé d'anciennes connaissances de l'éthologie : Pierre Le Neindre, Pierre Mormède, Alain Boissy, Xavier Boivin, Luc Mirabito etc. Le service des maladies contagieuses de l'ENVA me confie un nouveau défi. A la suite des états généraux du sanitaire de 2010, une formation obligatoire à l'obtention de l'habilitation sanitaire est créée, d'abord pour les étudiants en fin de cursus puis, à partir de 2014, pour les vétérinaires déjà diplômés ayant effectué leurs études à l'étranger. Notre profession sait combien ils sont maintenant nombreux. Je gère et anime ces formations, retrouvant ainsi les missions de terrain du vétérinaire inspecteur et des vétérinaires autrefois appelés « mandatés en santé animale ». Cela m'a permis de renouer avec les fondamentaux de mon métier et les partenaires associés : DDPP, laboratoires d'analyses départementaux, SNGTV, GDS et d'approfondir mes connaissances en droit. Grâce au Pr Bénét, maintenant émérite, j'ai pu organiser ces formations et en choisir les intervenants. Certains d'entre vous, dont notre Président, y participent ou y ont participé tels Patrick Le Bail, Véronique Bellemain, Jean-Jacques Soula et des collaborateurs du Dr Christophe Brard que je salue aujourd'hui. Enfin le Centre National de Référence sur le bien-être animal est créé en 2017. Je participe à la convention de création, représentant l'ENVA au sein de cet organisme. Je suis actuellement active dans la section 1 de ce centre, sur la veille et la communication. Mes missions à l'ENVA me permettent aussi, nonobstant les cours et les travaux dirigés, de co-encadrer des étudiants de cinquième année pour leur thèse d'exercice : des jeunes gens motivés soit dans le domaine du bien-être et de la protection des animaux, soit dans celui des maladies infectieuses. Pour exemple : une thèse récemment codirigée avec les Pr. Haddad et Adjou, tous deux membres de notre Compagnie sur les ESST, qui m'a permis de renouer avec une partie de la « *prion family* ». Marc Dhenain et Hubert Laude, collègues académiciens acceptèrent gentiment d'y participer.

En 2016, je suis nommée diplomate de l'*European College of Animal Welfare and Behavioural Medicine*: l'ECAWBM. Je suis donc « boardée ». Les autres « *diplomates* » de notre assemblée savent le travail constant que cela nécessite. Membre de la

commission transversale sur les relations Homme-Animaux (RHA), présidée par vous, mon Général, c'est un réel bonheur que d'y participer et y retrouver Jean-Paul Rousseau, Daniel Le Bars, Henri Maurin-Blanchet, Jean Kahn, Bruno Pfizon, Serge Rosolen, Jean-Pierre Hugot et récemment une collègue vétérinaire inspectrice : Anne-Marie Vannelle. Dans ce cadre, nous avons rédigé ensemble, un poster pour un des congrès de l'ECAWBM, sur le fonctionnement de cette commission RHA et de notre Académie, qui a été très apprécié par nos confrères étrangers et figure sur le site internet de l'AVF, site que je cogère avec Marc Dhenain et Jean-Pierre Jégou.

Merci à toi Serge, de m'avoir initiée à la rédaction de La Lettre de l'Académie, fondée par notre ami Jean Blancou, lors de sa réédition. Tu m'as également permis de mieux connaître deux autres collègues : Alexandra Briend-Marchal et Marianne Berdugo. L'Académie m'a également donné l'occasion de rencontrer des personnes partageant certains violons d'Ingres dont Michel Baussier. Elle m'aura aussi permis de renouer avec un passé familial : l'Armée et en particulier l'armée de l'air avec vous, mon Général et d'autres collègues du SSA mais aussi l'Outre-Mer, la coopération, l'Afrique avec encore vous cher Claude mais aussi feux Roland Moal et Jean Blancou et encore Jacques Crosnier, Jean-Pierre Hugot, Jean Dupouy-Camet et Jean-Jacques Soula. Dans un autre domaine celui de l'œnologie et la viticulture : Maurice Durand.

Toujours pour évoquer l'œnologie et la viticulture, permettez-moi enfin de dédier ce discours à mon époux, pour son soutien, sa patience et ses encouragements. Merci à vous tous. Pour ceux que j'ai pu oublier, je les prie de m'en excuser. Je voudrais aussi remercier toutes celles et ceux de notre Compagnie qui m'ont soutenu pendant les épreuves et épaulé pendant mes problèmes de santé dont nos consœurs ici présentes : Josée Vaissaire et Véronique Bellemain. Merci !